



T-ES(2023)OJ1_fr rév.

23 janvier 2022

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

Projet d'ordre du jour révisé

37^{ème} réunion

Ouverture de la réunion : mardi 31 janvier 2023 à 9h30

Clôture de la réunion : jeudi 2 février 2023 à 18h00

**Lieu : Salle 10, Palais de l'Europe, Strasbourg
et plateforme KUDO**

Des liens de connexion à chaque session seront envoyés en temps utile aux participants/spectateurs confirmés qui ne peuvent pas se rendre à Strasbourg

37^{ème} RÉUNION DU COMITÉ DE LANZAROTE

1. Ouverture de la réunion

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour
- 1.2. Conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine – Modalités de participation de la Fédération de Russie aux travaux du Comité de Lanzarote
- 1.3. État des ratifications/adhésions à la Convention de Lanzarote

2. Vulnérabilité accrue des enfants à l'exploitation et aux abus sexuels suite à la guerre en Ukraine

- 2.1. Présentation de Mme VYKHOR, Bureau du Médiateur d'Ukraine, sur « Les enfants d'Ukraine dans les conditions de la guerre »
- 2.2. Présentation des initiatives du Conseil de l'Europe pour protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels suite à la guerre en Ukraine
 - 2.2.1. Présentation des outils de sensibilisation produits par le Conseil de l'Europe :
 - [Fiche pratique](#) et [Manuel](#) sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels dans les situations de crise ou d'urgence : principales obligations des États au titre de la Convention de Lanzarote
 - [Note d'orientation du GRETA](#) sur la réponse aux risques de traite des êtres humains liés à la guerre en Ukraine et la crise humanitaire qui en découle
 - [Travailler avec les victimes de violences sexuelles pendant les conflits armés : un manuel pour les professionnels ukrainiens de la santé mentale et des interventions d'urgence](#), élaboré dans le cadre du projet « Combattre la violence à l'égard des femmes en Ukraine (COVAW) »
 - 2.2.2. Activités menées par la Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés
 - 2.2.3. Projets de coopération « [Lutte contre la violence à l'égard des enfants en Ukraine – Phase III](#) » et « [Lutte contre la violence à l'égard des enfants en République de Moldova – Phase III](#) »

3. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote

- 3.1. Outils de sensibilisation préparés sur la base des conclusions de suivi du Comité de Lanzarote
- Présentation des fiches d'information sur les principales conclusions de suivi dans le rapport de mise en œuvre « La protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) : répondre aux défis soulevés par les images et/ou vidéos à caractère sexuel autogénérées par les enfants »
 - Présentation de la [Fiche d'information n° 1](#) : Le Rapport spécial et sa procédure de conformité (sur la base des conclusions de suivi du Comité dans le Rapport spécial « Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels »)
- 3.2. « La protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance » : présentation du processus et d'un calendrier indicatif pour la suite du cycle de suivi sur la protection des enfants contre les abus sexuels commis dans le cercle de confiance (procédure d'évaluation pour 22 Parties et procédure de conformité pour 26 Parties)

4. Échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques

- 4.1. Panel de présentation des travaux récents et à venir des observateurs du Comité de Lanzarote :
- ECPAT
 - Hope for Children
 - Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille
 - INHOPE
 - Internet Watch Foundation
 - Missing Children Europe
 - Save the Children
 - WeProtect Global Alliance
- 4.2. Présentation d'autres activités pertinentes d'autorités nationales, d'organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales, d'experts, ainsi que de services du Conseil de l'Europe
- 4.2.1. Échange de vues avec Mme MANOJLOVIC, représentante du [Fonds End Violence Against Children](#) (EVAC), sur les priorités d'EVAC
- 4.2.2. Échange de vues avec M. McVARISH, Représentant du [Brave Movement](#), sur les priorités des survivants de violences sexuelles dans l'enfance
- 4.2.3. Échange de vues sur les [Proposition d'un Règlement de l'UE établissant des règles en vue de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants](#) :
- Présentation par la Commission des principaux éléments de la proposition

- Présentation du rapport final de l'atelier d'experts sur la proposition de Règlement de l'UE sur la prévention et la lutte contre les abus sexuels sur enfants, tenu à Leiden les 17 et 18 octobre 2022 et organisé conjointement par le Centre pour le droit et les technologies numériques (eLaw) de l'Université de Leiden et ECPAT International
- 4.2.4. Informations par les membres, participants et observateurs sur l'évolution des politiques nationales, législations, dispositions institutionnelles et pratiques :
- Présentation par une représentante de WeProtect Global Alliance de la [Task force mondiale sur les abus sexuels d'enfants en ligne](#) instaurée récemment
 - Échange de vues avec Mme SINGHATEH, Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants et autres contenus montrant des violences sexuelles sur enfant, sur son rapport « [Une approche pratique pour lutter contre la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants](#) » (document A/HRC/49/51) et la « fiche pratique » que les États et autres parties prenantes pourront utiliser comme outil concret et convivial dans leurs travaux
 - Débriefing de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (18 novembre 2022)
 - Échange de vues avec Son Excellence BIO, Première Dame de la Sierra Leone, et Mme WORTHAM (Dr. PH), Associée de recherche, Programme d'épanouissement humain à l'Université de Harvard, Secrétaire du [Global Collaborative](#) pour la protection et le rétablissement de la dignité de l'enfant, sur la mise en place d'une Journée mondiale pour la protection de la dignité de l'enfant
 - Présentation des [Lignes directrices d'EUROPOL à l'intention des premiers intervenants des forces de l'ordre dans les affaires d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants](#)
- 4.2.5. Activités récentes et à venir menées par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- 4.3. Débriefings de représentants du Comité de Lanzarote ayant participé à des événements extérieurs et à des réunions d'instances du Conseil de l'Europe au nom du Comité de Lanzarote :
- M. NIKOLAIDIS (Grèce) pour le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et le Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents et de placement (CJ/ENF-ISE)
 - Mme BOROVIČANIN (Bosnie-Herzégovine) pour le Groupe de travail sur les réponses à la violence à l'égard des enfants (CDENF-GT-VAE)
 - Mme CASTELLO-BRANCO (Portugal) pour le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY), le Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

et la 10^e réunion annuelle de la Secrétaire générale avec les chefs des organes de suivi et consultatifs

- Mme ASENSIO, Division des droits de l'enfant, pour l'étude cartographique sur les Barnahus préparée par la Division des droits des enfants

4.4. Présentation d'observations préliminaires sur les réponses des Parties aux questionnaires sur l'âge légal pour entretenir des activités sexuelles et sur la prescription des infractions sexuelles contre des enfants envoyés en février 2021

5. Projets de coopération du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

5.1. État d'avancement des projets en cours

5.2. État des lieux concernant la contribution volontaire consacrée au « projet de mécanisme de suivi de la Convention de Lanzarote »

6. Questions procédurales

6.1. Présentation du plan de travail 2023 du Comité de Lanzarote

6.2. Renforcement de l'efficacité du mécanisme et de la procédure de suivi à court ou moyen terme

6.2.1. État d'avancement de la réflexion concernant les profils de pays et sur la voie à suivre

6.2.2. État des lieux sur les suites données aux suggestions avancées par les organisations de la société civile pour renforcer la coopération avec le Comité de Lanzarote

6.3. Désignation d'un.e représentant.e et son/sa suppléant.e du Comité de Lanzarote :

- Comité d'experts sur la prévention de la violence (ENF-VAE)
- Comité européen de coopération juridique (CDCJ)

6.4. Octroi du statut d'observateur au [Brave Movement](#) et au Fonds [End Violence Against Children](#) (EVAC)

6.5. Adoption du rapport d'activités du Comité de Lanzarote couvrant la période 1^{er} juillet 2022 - 2 février 2023

6.6. Adoption de la liste des décisions de la présente réunion

7. Questions diverses